

Le lavoir de Bazoches-lès-Bray date de 1858. Ces bassins publics destinés au lavage du linge se sont répandus au XIX^{ème} siècle du fait du développement de la notion d'hygiène, à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle puis le projet de loi voté en 1851 par l'Assemblée législative pour aider au financement de ces petits édifices. Aujourd'hui silencieux et discret, il était autrefois lieu de sociabilité.

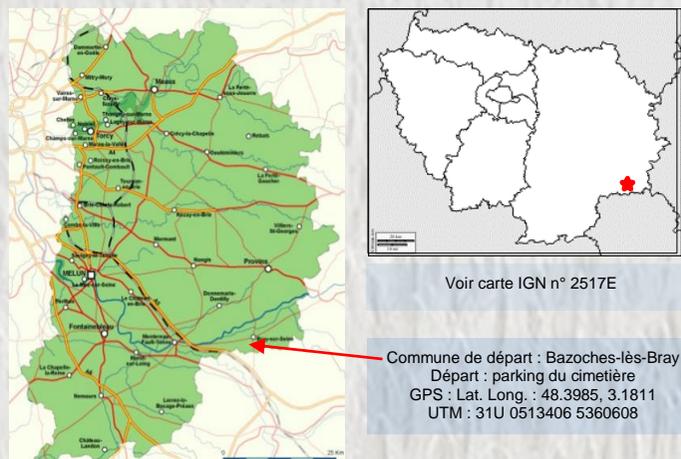
Le barrage de la Grande-Bosse et sa passe à poissons. Long de 54 m, le barrage a été mis en service en 1979. La passe permet les déplacements en toute liberté des poissons dans le fleuve.

Le canal Bray-la-Tombe : le canal de dérivation de Bray à La Tombe n'est plus, aujourd'hui, utilisé pour la navigation, mais il est très prisé par les pêcheurs.

L'église St Pierre St Paul (XVI^{ème} siècle) Le plan de l'église est allongé. L'édifice comporte une nef couverte en charpente, séparée d'un unique bas-côté au sud par une ligne de grandes arcades avec piliers ronds.



Canal dérivation de La Tombe à Bray sur Seine – Photo CP ©



Voir carte IGN n° 2517E

Commune de départ : Bazoches-lès-Bray
Départ : parking du cimetière
GPS : Lat. Long. : 48.3985, 3.1811
UTM : 31U 0513406 5360608

Accès : Bazoches-lès-Bray à 4 Km de Bray sur Seine, 20 km de Montereau et 20 km de Provins. Autoroute A5 à 6 Km, Paris à une heure.

Informations pratiques : à Bazoches : Boulangerie, épicerie, café

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Bazoches-lès-Bray Sur le chemin de la Grande-Bosse



Passe à poissons au barrage de la Grande-Bosse – Photo CD ©

C'est d'abord une zone de lacs, de bois et de prairies que vous traverserez avant d'atteindre la Seine. Jadis, le fleuve décrivait de nombreux méandres, mais pour permettre la navigation de péniches à grand gabarit, le paysage a été bouleversé : suppression des méandres, création du barrage et de l'écluse. Ces travaux auraient eu comme conséquence la mort de la faune piscicole sans l'aménagement d'une remarquable passe à poissons sur un ancien bras de la Seine.



8,6 km



2 h 3/4



Jaune



Facile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

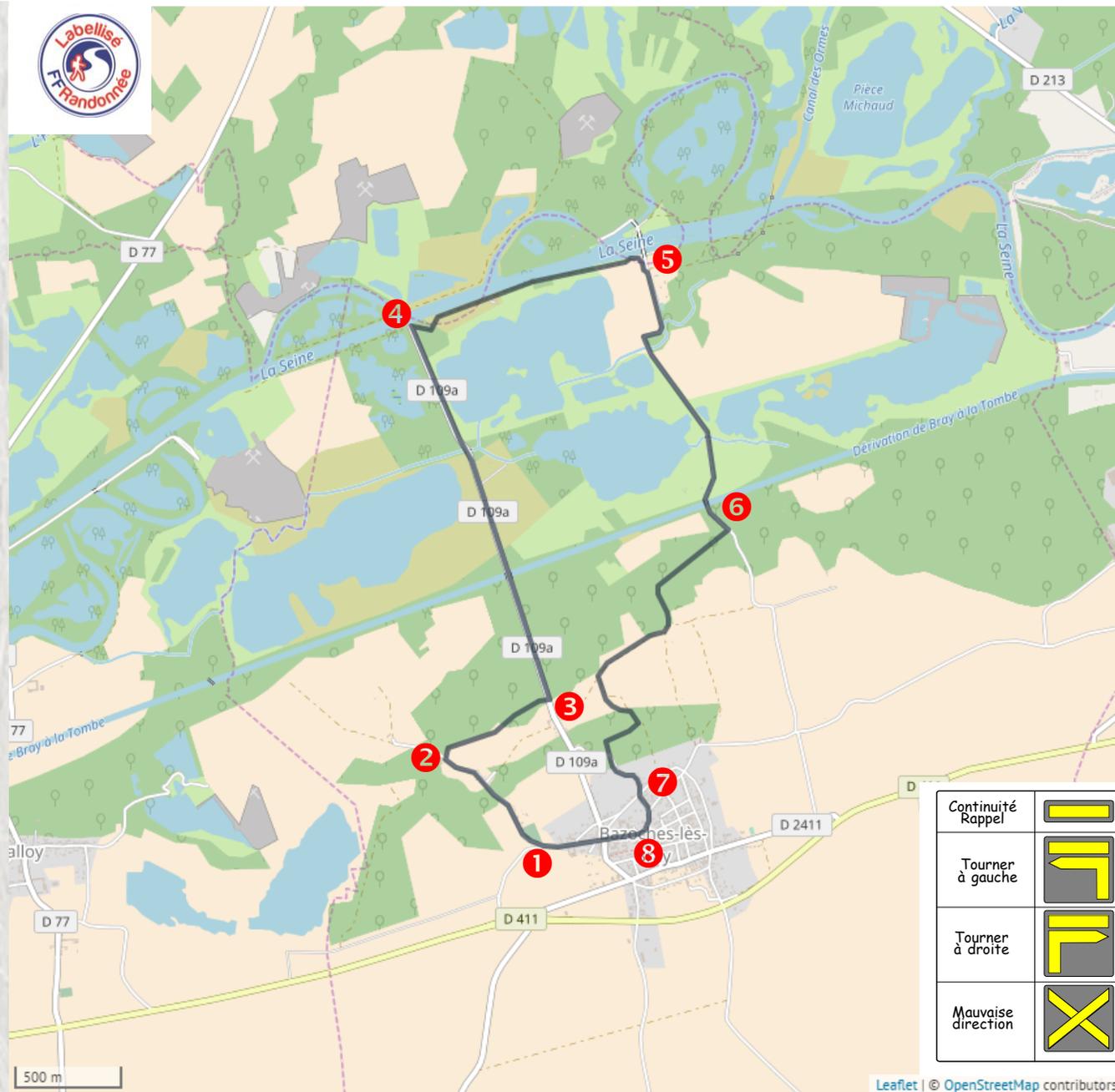
Mise à jour - Août 2018 -

Sur le chemin de la Grande-Bosse

- 1 Face au cimetière, partir à gauche par le chemin du bout des voies.
- 2 Tourner à droite au chemin de La Motte-Chambeaux et suivre jusqu'à la rue du lavoir.
- 3 Prendre à gauche : peu après à droite se trouve le lavoir du ru de la Motte. Passer le pont sur le canal et continuer jusqu'à la Seine.
- 4 Tourner alors à droite pour longer la Seine jusqu'à l'écluse de la Grande-Bosse.
(Ne pas hésiter à traverser la Seine par le pont pour observer les péniches et les bateaux de plaisance qui empruntent l'écluse et découvrir la nouvelle passe à poissons qui se trouve à droite en suivant le chemin le long de la Seine.)
- 5 Reprendre à droite la route en direction de Bazoches-lès-Bray. Traverser le pont du canal de Bray à La Tombe puis le ru de La Motte.
- 6 Tourner dans le premier chemin à droite qui, après 400 m vire à gauche. Au carrefour, s'orienter à droite et après 400 m, repartir à gauche. L'itinéraire décrit une large boucle avant d'atteindre Bazoches-lès-Bray par le chemin de la Roise-Chaland.
- 7 Entrer dans Bazoches-lès-Bray par la Voie-Luçon, puis continuer par la rue Gravière jusqu'à la place de l'Eglise.
- 8 Revenir rue des Roises et la suivre pour retrouver le parking au cimetière 1



Barrage de la Grande Bosse – Photo CD ©



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".